

Délibération n°168/2026

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre**

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2026

Date de convocation : 17 septembre 2026	Nombre de présents : 66
Effectif légal du conseil communautaire : 81	Nombre de pouvoirs : 10
Nombre de membres en exercice : 81	Nombre de votants : 76
Date d'affichage : 17 septembre 2026	

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre septembre à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune de Saints-en-Puisaye, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du dix-sept septembre deux mil vingt-six, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés : AIMABLE Fabienne, BECKER Cécile, BESSON Claude, BLIN Frédéric, BONNARD Pascal, BOUTOILLE Elisabeth, BRUNET Anne, BUTTNER Patrick, CARRÉ Michel, CHANTEMILLE Sophie, CHARPENTIER Dominique, CHOUBARD Nadia, CHOUX Cyril, CIFELLI Guillaume, CORDE Yohann, CORDET Yannick, CORDIER Catherine, COUET Micheline (pouvoir à M. Buttner), D'ASTORG Charles, DELMOTTE Coralie, DESNOYERS Jean, DUCROT Denis, DUMAHU Juliette, FOURNIER Jean-Claude, GAUDIN Marie-Carmen, GAVILLON Francine, GIROUX Jean-Marc, GRAFFIN Elisabeth, HACCART Françoise, HERMIER Bernadette, HUMEAU Yann, JACQUET Luc, JOURDAN Brice, LEGRU Samuel, LEMITRE Florimond, LEPRÉ Sandrine, LETELLIER Francis, LIGNERAT Bruce, MASSÉ Jean, MÉNARD Elodie, MILLOT Claude, MOREAU Martine, NURY Frédéric, PAURON Éric, PÉCOT Aurélien, PETIT Michèle, POUILLOT Denis, PROT Michel, RAGON Jean-Pierre, RENAUD Patrice, REPIQUET Claudine, ROUSSEAU Myriam, SANCHIS Jean-Pierre, SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe, SIMON Jean-Luc, SOCHON Christian, TAVELIN Laurent, THURET Alain, TOUZEAU Robert, VAN DAMME Hervé, VANDAELE Claire, VANHOUCKE André, VASSENT Frédéric, VIGOUROUX Philippe, VOLANT Stéphane, VUILLERMOZ Rose-Marie, XIBERRAS Olivier.

Délégués titulaires excusés : CHAPUIS Hervé (pouvoir à Mme Vuillermoz), FÉVRIER Catherine (suppléant M. Bonnard), FILIPE Delphine (suppléant M. Van Damme), GERARDIN Jean-Pierre (pouvoir à M. Pécot), LEBRUN Elisabeth (pouvoir à M. Tavelin), LEGER Jean-Marc (pouvoir à M. Giroux), LEGRAND Patrick (pouvoir à M. Sanchis), SANGENITO Patrick (suppléante Mme Dumahu), SERIN Michel (pouvoir à Mme Repiquet), SIGORINI Philippe (pouvoir à Mme Moreau), THIEULENT Maryline (pouvoir à M. Vassent), YURCEK Martine (pouvoir à M. LEMITRE).

Délégués absents : ABRY Gilles, GUILLAUME Philippe, HOUBLIN Gilles, LION Franck, MAISON Pierre.

Secrétaire de Séance : M. MASSÉ Jean

OBJET : Modification de la durée hebdomadaire de plusieurs emplois de gardiens de déchetteries

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu le Code général de la fonction publique territoriale,
- Considérant l'évolution de l'ouverture des horaires de déchetteries de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre à compter du 1^{er} novembre 2026,
- Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial réuni le 10 septembre 2026,
- Vu l'avis favorable de la Commission des Ressources humaines réunie le 14 septembre 2026,
- Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président en charge des Ressources Humaines,
- Sur proposition du Président,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à 65 voix pour et 11 contre :

Délibération n°168/2026

-DECIDE de modifier la durée hebdomadaire des emplois permanents de gardiens de déchetteries à compter du 1^{er} novembre 2026 comme suit :

- Modification de la durée hebdomadaire d'un emploi de gardien de déchetterie de 16/35e à 24/35e
 - la création d'un emploi permanent à *temps non complet de 24 heures hebdomadaires*, de gardien de déchetteries,
 - la suppression ultérieure, d'un emploi permanent à *temps non complet à 16 heures hebdomadaires*, de gardien de déchetteries,
- Modification de la durée hebdomadaire d'un emploi de gardien de déchetterie de 26.64/35e à 30/35e
 - la création d'un emploi permanent à *temps non complet de 30 heures hebdomadaires*, de gardien de déchetteries,
 - la suppression ultérieure, d'un emploi permanent à *temps non complet à 26.64 heures hebdomadaires*, de gardien de déchetteries,
- Modification de la durée hebdomadaire d'un emploi de gardien de déchetterie de 25.5/35e à 30/35e
 - la création d'un emploi permanent à *temps non complet de 30 heures hebdomadaires*, de gardien de déchetteries,
 - la suppression ultérieure, d'un emploi permanent à *temps non complet à 25.5 heures hebdomadaires*, de gardien de déchetteries,
- Modification de la durée hebdomadaire d'un emploi de gardien de déchetterie de 3/35e à 6/35e
 - la création d'un emploi permanent à *temps non complet de 6 heures hebdomadaires*, de gardien de déchetteries,
 - la suppression ultérieure, d'un emploi permanent à *temps non complet à 3 heures hebdomadaires*, de gardien de déchetteries,
- Modification de la durée hebdomadaire d'un emploi de gardien de déchetterie de 29/35e à 30/35e
 - la création d'un emploi permanent à *temps non complet de 30 heures hebdomadaires*, de gardien de déchetteries,
 - la suppression ultérieure, d'un emploi permanent à *temps non complet à 29 heures hebdomadaires*, de gardien de déchetteries,
- Modification de la durée hebdomadaire d'un emploi de gardien de déchetterie de 35/35e à 30/35e
 - la création d'un emploi permanent à *temps non complet de 30 heures hebdomadaires*, de gardien de déchetteries,
 - la suppression ultérieure, d'un emploi permanent à *temps complet à 35 heures hebdomadaires*, de gardien de déchetteries,

- Dit que les crédits sont inscrits au budget ;

- Charge le Président de signer tout acte relatif à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme
Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI

